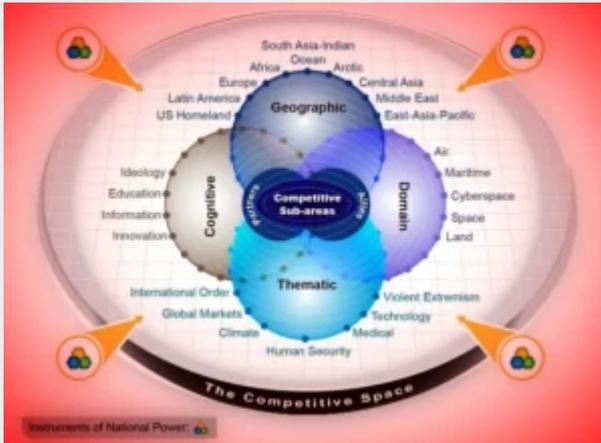


Les États-Unis se préparent à des conflits prolongés



[Source : geopolitika.ru]

LA DOCTRINE DE LA CONCURRENCE STRATÉGIQUE

Par Leonid Savin

Le Pentagone se prépare à des conflits prolongés

Le 10 février 2023, le Joint Concept for the U.S. Armed Forces Competition a été rendu public. Ce document a été élaboré sous les auspices de l'état-major interarmées et signé par son président, le général Mark Milley. Il appartient au domaine de la doctrine et est non classifié, c'est-à-dire que le niveau de commandement du Pentagone l'a déjà lu et qu'il est maintenant rendu public.

L'idée de base de ce concept est que :

« Les forces combinées ont élargi leur pensée et leurs approches compétitives. Une force interarmées dotée d'un état d'esprit compétitif considérera la concurrence stratégique comme un ensemble complexe d'interactions dans lequel la force interarmées contribue à l'effort plus large du gouvernement américain pour acquérir une influence, un avantage et un effet de levier sur d'autres acteurs et, en fin de compte, pour obtenir des résultats stratégiques favorables. Avec ses partenaires interagences, la force conjointe peut créer des opportunités concurrentielles en utilisant les capacités militaires pour sonder de manière proactive les systèmes adverses afin d'identifier les vulnérabilités ; établir des comportements que la force conjointe peut utiliser en **cas de crise pour dissimuler les intentions des États-Unis jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour réagir efficacement** ; déplacer la concurrence vers des domaines où les États-Unis peuvent utiliser leurs avantages, leur effet de levier et leur initiative ; et tenter d'obtenir des résultats stratégiques favorables en utilisant les capacités militaires. »

Une décision assez raisonnable si l'on considère qu'en cas de conflit ouvert, les États-Unis ne seront probablement pas en mesure de soutenir une guerre sur deux fronts (avec la Russie et la Chine), comme l'ont prévenu un certain nombre de stratèges américains. Ils auront donc recours à une stratégie de tromperie et tenteront de sonder les faiblesses de leurs adversaires, à savoir la Russie et la Chine.

Pour ce faire, un certain nombre de tâches doivent être accomplies :

« Développer une pensée compétitive. La pensée compétitive commence par la reconnaissance du fait que nos adversaires ont un concept de guerre très différent ; ils ont l'intention de vaincre les États-Unis sur le plan stratégique sans recourir à un conflit armé pour nous vaincre sur le plan militaire.

La pensée compétitive implique également de percevoir la concurrence stratégique comme un défi permanent et durable en matière de sécurité nationale, d'accepter la contribution importante, mais complémentaire des forces américaines à la concurrence stratégique et, le cas échéant, et si nécessaire, de développer, concevoir et déployer les forces et les capacités nécessaires pour soutenir les efforts compétitifs d'autres ministères et agences du gouvernement américain.

Façonner l'espace concurrentiel. L'espace concurrentiel est vaste, amorphe et indéfinissable. En le divisant en sous-domaines gérables et plus compréhensibles pour l'analyse et la planification, la force conjointe pourra élaborer des stratégies concurrentielles globales ciblant les sous-domaines les plus susceptibles d'aboutir à un succès stratégique. Sous la direction du président ou du secrétaire à la défense, la force interarmées façonnera l'espace concurrentiel afin d'optimiser son influence, ses avantages et son influence sur les adversaires et, en fin de compte, d'obtenir des résultats stratégiques favorables.

Lorsque les intérêts des États-Unis et de l'adversaire se recoupent, la force interarmées s'engage de manière sélective auprès de l'adversaire et recherche les possibilités de coopérer avec lui pour un bénéfice mutuel dans la poursuite d'intérêts stratégiques communs ou complémentaires (par exemple, la lutte contre le terrorisme, la piraterie).

Promouvoir une campagne intégrée. Une campagne intégrée repose sur l'idée que la force conjointe ne peut et ne doit pas agir seule dans la compétition stratégique. Même lorsqu'elle dispose de ressources prépondérantes, la force interarmées mène généralement une campagne en soutien à d'autres départements et agences du gouvernement américain. La force interarmées identifiera les approches qui lui permettront d'appliquer ses capacités militaires de manière proactive, et dans certains cas différemment, afin d'acquérir une influence, un avantage et un effet de levier sur les adversaires pour créer les conditions nécessaires à l'obtention de résultats stratégiques ».

Le concept de campagne intégrée interarmées et la doctrine émergente de l'intégration globale (le premier concept de ce type a été publié en mars 2018) et des opérations intégrées au niveau mondial exigent l'intégration des actions des forces interarmées et leur alignement sur celles des partenaires interagences et alliés au niveau opérationnel. Il est noté que les forces interarmées doivent rechercher les possibilités d'intégrer leurs opérations dans le temps, **l'espace et l'objectif avec celles des partenaires interagences, des mandataires et des substituts.**

Ces dispositions montrent que les États-Unis appliquent deux poids, deux mesures, puisqu'ils sont prêts à collaborer avec leurs adversaires sous n'importe quel prétexte lorsque c'est nécessaire. En outre, la mention des mandataires et des substituts suggère que le système américain s'efforce constamment de développer ses agents à l'étranger, qui peuvent être utilisés à ses propres fins si nécessaire.

Étant donné que la concurrence stratégique est évoquée depuis longtemps et qu'un certain nombre de groupes de réflexion américains, tels que la RAND et le CSIS, ont déjà publié des études et des rapports sur le sujet, on peut supposer que ce phénomène a été adopté comme un impératif de la politique étrangère des États-Unis, y compris l'utilisation de la force militaire.

Le document définit la concurrence stratégique comme :

« Une lutte persistante et à long terme entre deux ou plusieurs adversaires cherchant à poursuivre des intérêts incompatibles sans nécessairement s'engager dans un conflit armé. La concurrence normale et pacifique entre alliés, partenaires stratégiques et autres acteurs internationaux qui ne sont pas potentiellement hostiles va au-delà de ce concept ».

Elle confirme également les intérêts de Washington et sa volonté de jouer le tout pour le tout face à ses adversaires désignés, qui sont officiellement la Chine, la Russie, l'Iran et la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Lisons la suite.

« Dans la compétition stratégique, le succès signifie conserver la latitude de poursuivre les intérêts nationaux à un risque et à un coût acceptables et éviter un conflit armé avec les adversaires.

L'avantage concurrentiel peut être obtenu en déplaçant la concurrence vers des domaines où les États-Unis disposent d'un avantage relatif durable sur leurs adversaires, de sorte que nos actions maintiennent nos adversaires sur la défensive stratégique ou les obligent à réagir d'une

manière relativement coûteuse ou contre-productive pour eux à la lumière de leurs objectifs stratégiques. Par exemple, l'une des forces relatives à long terme des États-Unis est leur capacité à constituer et à diriger de vastes coalitions d'alliés et de partenaires. Ces domaines peuvent être considérés comme des positions ou des conditions d'asymétrie concurrentielle, d'effet de levier concurrentiel ou d'initiative concurrentielle. L'asymétrie concurrentielle entre les acteurs existe partout où il y a des différences – notamment en matière d'intérêts, de volonté politique, de stratégies, de positions, de capacités, d'interactions et de relations – et ces différences donnent lieu à des avantages et des désavantages distincts en fonction du contexte ».

En effet, historiquement, les États-Unis ont créé des alliances politico-militaires qu'ils ont gérées dans leur propre intérêt. De l'OTAN à l'ANZUS, en passant par les relativement nouvelles QUAD et AUKUS, Washington a toujours pris la tête de ces alliances.

Parmi les exemples de concurrence stratégique, on peut citer la lutte entre Athènes et Sparte, l'ère des royaumes combattants en Chine, le Grand Jeu entre la Grande-Bretagne et l'Empire russe de 1830 à 1907, la lutte entre l'Allemagne et la France pour la domination de l'Europe, qui a débuté en 1870, et la guerre froide entre l'URSS et les États-Unis, y compris les guerres locales dans diverses régions.

Le document est rédigé dans un esprit de réalisme politique, puisqu'il fait constamment référence aux intérêts nationaux et à l'équilibre des forces.

Il précise que :

« Par définition, la concurrence stratégique implique la poursuite d'intérêts nationaux. Lorsque ces intérêts sont jugés critiques ou fondamentaux, les nations paieront un prix élevé, en termes de sang et de biens de valeur, pour défendre ou promouvoir ces intérêts, jusqu'au conflit armé. Toutefois, le pouvoir destructeur des conflits armés contemporains est tel que, dans le contexte de la nature durable de la concurrence stratégique, leur utilisation peut s'avérer, au mieux, trop coûteuse et, au pire, totalement contre-productive. Pour éviter cela, les acteurs doivent être convaincus qu'ils peuvent progresser vers leurs objectifs stratégiques sans mettre en péril de manière inacceptable leurs intérêts nationaux.

Pour maintenir un tel équilibre et éviter l'escalade, il faut un rapport de force mutuellement acceptable dans lequel toutes les parties estiment que les avantages concurrentiels de leurs adversaires ne représentent pas un risque inacceptable pour leurs propres intérêts ».

Il y a cependant une insertion qui se rapporte à la théorie du libéralisme dans les relations internationales.

Il est dit que :

« Bien qu'il n'y ait pas d'organe souverain ou de "juge" pour la concurrence stratégique, il existe toujours des lois, des accords et des normes internationaux généralement acceptés (ci-après "règles") qui déterminent la manière dont les acteurs internationaux doivent se faire concurrence. Ces règles ont un impact significatif sur la manière dont se déroulent les interactions dans le cadre de la concurrence stratégique. Les États ont tendance à interpréter les règles à leur avantage, mais un système international stable et ouvert atténue et limite le comportement international dans un effort généralement fructueux pour limiter les conflits internationaux. En conséquence, les pays rivalisent pour accroître leur capacité à influencer le système international et les règles régissant les interactions internationales. **Le CCM part du principe que le maintien de la position dominante des États-Unis dans un système international stable et ouvert restera un objectif prioritaire de sécurité nationale.** En s'engageant dans l'environnement de l'information et dans d'autres activités concurrentielles, la force interarmées peut continuer à jouer un rôle de soutien dans l'élaboration des normes internationales et dans l'établissement de principes de comportement responsable sur la scène internationale ».

Ici encore, nous voyons ces « règles » dont Washington parle constamment, tout en ne cachant pas qu'elles sont nécessaires parce qu'elles aident à maintenir le leadership des États-Unis.

Il poursuit en disant que :

« L'espace concurrentiel est différent des entités ou des activités concurrentes. Il s'agit d'un "terrain de jeu" sur lequel les acteurs internationaux sont en concurrence. L'ensemble de l'espace concurrentiel est trop vaste et trop complexe pour être traité directement dans le cadre d'une approche stratégique unique. L'espace concurrentiel doit être divisé en sous-espaces gérables qui se prêtent mieux à l'analyse et à la planification et qui permettent de se concentrer sur les domaines de la concurrence stratégique qui correspondent aux priorités des États-Unis.

La sélection de sous-zones sur la base d'une évaluation de l'impact de l'environnement concurrentiel sur les intérêts nationaux des États-Unis permettra d'éliminer les conflits et de synchroniser et d'intégrer les opérations, les activités et les investissements conjoints au sein des sous-zones et entre elles ».

À la p. 13 du texte exposant la doctrine, on trouve un diagramme intéressant montrant ces sous-domaines et leurs interrelations. Quatre domaines

principaux se chevauchent : cognitif, géographique, zonal et thématique. Le domaine cognitif comprend l'idéologie, l'éducation, l'information et l'innovation. Le géographique représente les régions de la planète – les États-Unis eux-mêmes, l'Amérique latine, l'Europe, l'Afrique, l'Asie du Sud avec l'océan Indien, l'Arctique, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Asie de l'Est avec l'océan Pacifique. Les composantes zonales sont celles liées aux types de forces armées, c'est-à-dire la terre, la mer, le cyberspace, l'air et l'espace. Le volet thématique comprend l'ordre international, les marchés mondiaux, le climat, la sécurité, la médecine, la technologie et l'extrémisme violent. Tous ces sujets sont traités par l'armée américaine. Les religions, les médias, la sociologie et l'ethnographie sont donc au centre des intérêts du Pentagone, comme beaucoup d'autres.

L'exemple de la Chine montre comment la concurrence stratégique fonctionne dans la pratique. L'accent est mis sur l'intérêt de la Chine pour la région arctique et sur les efforts déployés par Pékin pour entrer dans l'Arctique et y acquérir un statut pertinent (la Chine se définit comme une puissance proche de l'Arctique).

Les instruments de la puissance nationale qui peuvent être utilisés sont notamment les suivants :

- – diplomatique ;
- – informationnels ;
- – militaire ;
- – économiques ;
- – financiers ;
- – le renseignement ;
- – juridique ;
- – socioculturel ;
- – technologique ;
- – commercial-industriel ;
- – géophysique (environnement) ;
- – idéologique-théologique ;
- – la santé publique.

Il s'agit là encore d'une catégorie assez large. L'armée américaine se prépare à travailler intensivement dans ce système complexe de relations.

Si le domaine des conflits de forces militaires parle de dissuasion traditionnelle, il évoque ensuite les limites de ces outils de dissuasion, pour lesquels il faut développer la concurrence stratégique.

La conclusion est apparemment banale :

« Plus les États-Unis seront compétitifs en termes d'accès, de bases et de vols, de développement d'une base industrielle de défense, de renforcement des alliances et des partenariats, et de promotion du développement technologique, mieux ils seront positionnés pour combattre et gagner un conflit armé ».

En fin de compte, tout tourne autour de la guerre et de la volonté de la gagner.

Il est intéressant de noter que le Tao te King du philosophe chinois Lao Tzu est cité à la page 34, et que la bibliographie fait référence à Sun Tzu, ainsi qu'à des concepts chinois plus modernes de la guerre (la théorie de la guerre sans restriction). Cependant, les citations de l'axe géographique de l'histoire de Halford Mackinder, les travaux de Henry Kissinger, Joseph Nye Jr. et d'autres indiquent que l'armée américaine est tout aussi fermement attachée aux préceptes de ses points de référence idéologiques et géopolitiques.

L'annexe fournit des conseils sur la manière d'identifier les menaces et les risques, les acteurs qui peuvent être des concurrents ou des amis des États-Unis, afin d'obtenir un avantage stratégique. Elle souligne également l'importance d'identifier les instruments de pouvoir et les sous-domaines qui relèvent du domaine de la concurrence, y compris les stratégies alternatives. Et enfin, d'élaborer une théorie intégrée de la réussite.

Au minimum, le document devrait indiquer clairement que les États-Unis sont déterminés à utiliser une gamme complète de capacités pour étouffer la concurrence. Bien que la Chine soit principalement mentionnée, il ne faut pas s'imaginer que la Russie, que Washington veut écraser sans s'engager dans un conflit direct, est également impliquée. Ce n'est pas une coïncidence si les proxys et les substituts sont mentionnés, l'un d'entre eux étant les FAU en Ukraine et l'autre les terroristes en Syrie.

Cette doctrine mérite une attention sérieuse et l'élaboration de mesures visant à contrecarrer sa mise en œuvre par les États-Unis.

Il est clair que certaines des actions décrites sont déjà utilisées contre la Russie, tandis que d'autres le seront à la première occasion. Il convient également de garder à l'esprit l'affirmation selon laquelle il faut « cacher les intentions des États-Unis jusqu'à ce qu'il soit trop tard » en intensifiant les activités de renseignement et en ne faisant pas confiance à un seul mot de l'establishment américain.

Traduction par Robert Steuckers